



Paris, le 26 janvier 2024

Monsieur Éric DUPOND-MORETTI

Ministre de la Justice
Garde des Sceaux
13, place Vendôme
75 042 PARIS Cedex 01

Réf. : JFF/UNSa Justice - Secrétariat - 26.01.2024

OBJET : Demande d'audience sur la thématique « reconnaissance et revalorisation des personnels administratifs du ministère de la Justice »

Monsieur le Ministre,
Monsieur le garde des Sceaux,

Lors de notre entrevue le 13 décembre dernier, au cours d'un échange que nous qualifions de constructif sur l'ensemble des points relevant du périmètre justice et après avoir fait un point d'étape sur la qualité du dialogue social et les différentes situations catégorielles en cours s'agissant de différents corps propres, l'UNSa Justice a fortement attiré votre attention sur l'insuffisance de reconnaissance à l'égard des corps communs (adjoints, secrétaires administratifs et attachés d'administration).

Nous avons appuyé notre propos en vous demandant d'en faire une priorité absolue pour la suite du quinquennat !

En effet, si certaines réformes ont et vont permettre à certaines catégories, comme les greffiers des Services Judiciaires d'être mieux reconnus et mieux rémunérés, l'UNSa Justice ne peut que dénoncer les piètres intentions interministérielles en matière de revalorisation salariale pour les corps communs.

Par conséquent, n'attendant rien de très dynamique à ce titre, la Première Organisation Syndicale s'est permise de vous indiquer différents leviers sur lesquels nous sommes en capacité d'agir sans attendre une improbable revalorisation indiciaire interministérielle, en matière de revalorisation indemnitaire, de correction des dispositions inacceptables de gestion de l'IFSE notamment à la DAP, de modélisation des avancements avec une hausse sensible des taux de promotions par grade et par corps, de réforme de la gestion des heures supplémentaires (paiement et/ou récupération pour mettre un terme à l'écrêtage), etc...

Pour l'UNSa Justice, au-delà des travaux engagés autour d'une réforme pour les personnels techniques (corps communs et DAP), l'année 2024 et les années suivantes devront marquer un changement de cap et de moyens !

A l'écoute de nos propos déterminés et de nos revendications, vous nous avez donné rendez-vous dès ce début d'année pour dans un premier temps, dresser un état des lieux afin de mettre en place un réel chantier en faveur des corps communs.

Nous saluons votre écoute et l'intérêt que vous portez à notre demande et surtout à l'ensemble des personnels corps communs.

C'est donc à ce titre et après avoir laissé passer l'épisode du changement de gouvernement que l'UNSa Justice se permet de revenir vers vous dans l'attente de ce rendez-vous prochain afin d'engager nos travaux et discussions avec l'objectif de construire des évolutions pérennes et pluriannuelles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le garde des Sceaux, l'expression de notre parfaite considération et de croire en notre engagement le plus complet et déterminé en faveur du service public de la Justice et de ses personnels.

Pour l'UNSa Justice,
Le Secrétaire général

Jean-François FORGET